

## PLATEFORME EMPLOI MACON VRD

### RESERVEE AU PUBLIC REFUGIES

#### DEROULE DE L'ACTION

##### 1/ SOURCING / RECRUTEMENT / FORMATION

La Plateforme Emploi pérenne vers les métiers des Travaux Publics repose sur une volonté de la Chambre Syndicale des Travaux Publics de Seine-et-Marne **d'engager ses entreprises adhérentes dans une démarche collective de recrutement et de formation de publics éloignés de l'emploi.**

Pour ce faire la CSTP 77 s'appuie sur la SIAE PRO EMPLOI qui a pris en charge :

- le sourcing des candidats en lien avec l'ensemble des acteurs territoriaux de l'accueil des demandeurs d'asile et du suivi des Réfugiés : 79 candidats nous ont été orientés par les partenaires. Sur ces 79 orientations, **46 ont été validées par l'OFII.**
- le pré-recrutement des candidats : les 46 personnes **dont l'orientation a été validée par l'OFII** ont été reçues par PRO EMPLOI pour un pré-diagnostic (notamment concernant leur projet professionnel). 30 ont été convoqués pour rencontrer les entreprises.
- la préparation des candidats à leur rencontre avec les entreprises
- **l'organisation, conjointement avec la CSTP 77, de la réunion de recrutement permettant aux entreprises de valider les candidatures et les projets professionnels** : le 19 mars 2019, 29 personnes sur les 30 convoquées se sont présentées.  
16 ont été retenues par les entreprises pour intégrer la phase 1 du sas de préparation

Parallèlement, la CSTP 77 a mobilisé les entreprises et organisé ensuite le bon fonctionnement de **l'intégration en entreprise et du suivi (tutorat) pour les candidats sélectionnés.**

**L'Organisme de Formation, CPO FC, a été choisi et validé par la profession en amont. C'est cet organisme, spécialisé dans la formation Métier, qui coordonne l'ensemble des modules de formation y compris FLE, de manière à garantir une orientation Métiers tout au long du parcours de Formation.**

##### 2/ SAS DE PREPARATION

**L'objectif du sas** est la découverte des activités liées au métier de Maçon-VRD en intégrant la **sensibilisation à l'hygiène et sécurité, tout en effectuant une formation Français Langue Etrangère** puis une remise à niveau en compétences de base (mathématiques, français, cohésion de groupe).

Le sas se décline en 4 étapes :

#### Le candidat est devenu salarié de PRO EMPLOI dès la première étape

- **Etape 1** – 1<sup>er</sup> au 12 avril 2019 :  
Période d'intérim pour validation du projet professionnel – 2 semaines  
16 personnes ont intégré 10 entreprises de Travaux Publics. **A l'issue de ces 2 semaines**, 10 personnes ont vu leur projet professionnel validé et ont pu poursuivre le parcours.
- **Etape 2** – 15 avril au 31 mai 2019 :  
Formation Français Langue Etrangère spécifique métier – 7 semaines  
10 personnes toujours en parcours avec 7 entreprises.

- **Etape 3 – 03 juin au 05 juillet 2019 :**  
Remise à niveau mathématiques **complétée d'une initiation pratique (plateau technique) aux activités liées aux chantiers et d'une sensibilisation hygiène sécurité - 5 semaines**  
10 personnes toujours en parcours avec 7 entreprises.
- **Etape 4 – 08 juillet au 16 août 2019 :**  
Période d'intérim en entreprise pour validation de la poursuite en contrat de professionnalisation Maçon VRD porté par PRO EMPLOI ou par l'entreprise en direct en fonction des financements mobilisables - **6 semaines**

A l'issue de cette période de sas, l'entreprise prendra la décision de proposer à son/ses candidat(s) une entrée en formation Maçon-VRD ou une embauche directe notamment dans le cas d'absence de financements mobilisables par PRO EMPLOI.

### 3/ CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation se déroulera en alternance (en général : 2 semaines en formation sur le plateau technique de Lieusaint / 2 semaines en entreprise). Il pourra être porté par l'entreprise en direct ou par PRO EMPLOI.

La rémunération sera de 100% du SMIC. La durée totale sera d'environ 900 heures dont 400 à 450 heures de formation.

### ACCOMPAGNEMENT SOCIO-PROFESSIONNEL PAR PRO EMPLOI ET COMITES DE PILOTAGE

Accompagnement socioprofessionnel par les Conseillers en Insertion Professionnelle (CIP) PRO EMPLOI

Accompagnement individuel en fonction des besoins repérés de type : accès aux droits, accès au logement, coaching, savoir-être au travail,

Les tuteurs en entreprise ont un lien direct avec le/la CIP nommé(e) pour le suivi de chacun des apprenants.

**Suite envisagée pour les personnes qui ne seront pas retenues par les entreprises pour une entrée en Formation Maçon VRD ou une embauche directe :**

un accompagnement socioprofessionnel individualisé sera poursuivi avec un(e) CIP de PRO EMPLOI avec pour objectif de lever les freins identifiés et de se diriger vers l'emploi durable par un cheminement classique.